

NOUVEL ELAN N°32

Les travaux sont commencés

Rue du Vieux Portail

La nouvelle rue est prête à recevoir l'enrobé, qui sera déroulé en même temps que la partie de rue en prolongement de l'Avenue du Général Leclerc.

Les aires de stationnements sont délimitées et les espaces verts sont engazonnés afin d'éviter la végétation sauvage, en attente d'un plan d'aménagement paysager global.

Derrière la Mairie, la pose de pavés de récupération est terminée. Le pluvial et les conduites d'eau ont été rénovées et renforcées.



... Et sur la Place ...

La lourde restructuration de l'immeuble communal fait l'actualité de ce début de mois d'avril. Le côté spectaculaire de l'opération a permis à certains d'entre vous de faire des photos de cette maison et de ses deux garages, parfois un petit film.

Le terrassement terminé, les pieux de béton sont coulés afin d'assurer la stabilité du bâtiment avant de procéder au coulage de la dalle en béton du rez-de-chaussée.

BUDGET 2008

Le Conseil Municipal a approuvé et voté le budget 2008.

Cette année sera marquée par le début des gros travaux de la Place de la Mairie et de la réhabilitation du bâtiment communal sur cette même place.

Le financement important de ces travaux sera réparti sur deux années 2008 et 2009, sans augmenter la pression fiscale.

Pour 2008, le conseil municipal a décidé de maintenir une évolution des taux des 4 taxes en dessous du taux d'inflation national.

Fiscalité :

Progression de 1,5 % des 4 taxes pour un niveau d'inflation de 2,7 %.

COMPARAISON DES TAUX

	CHEZY 2007	NATIONALE 2007	DEPARTEMENT 2007	CHEZY 2008
Taxe d'habitation	17,72 %	14,48 %	16,45 %	17,98%
Taxe foncière sur le bâti	17,72 %	18,60%	20,44 %	17,98 %
Taxe foncière sur le non bâti	20,22 %	44,43 %	28,38 %	20,52%
Taxe professionnelle	6,82 %	15,80 %	8,98 %	6,92 %

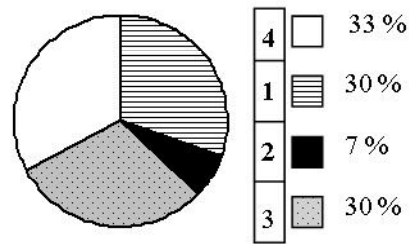
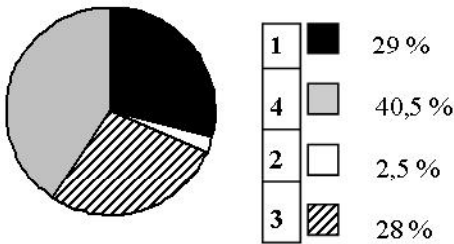
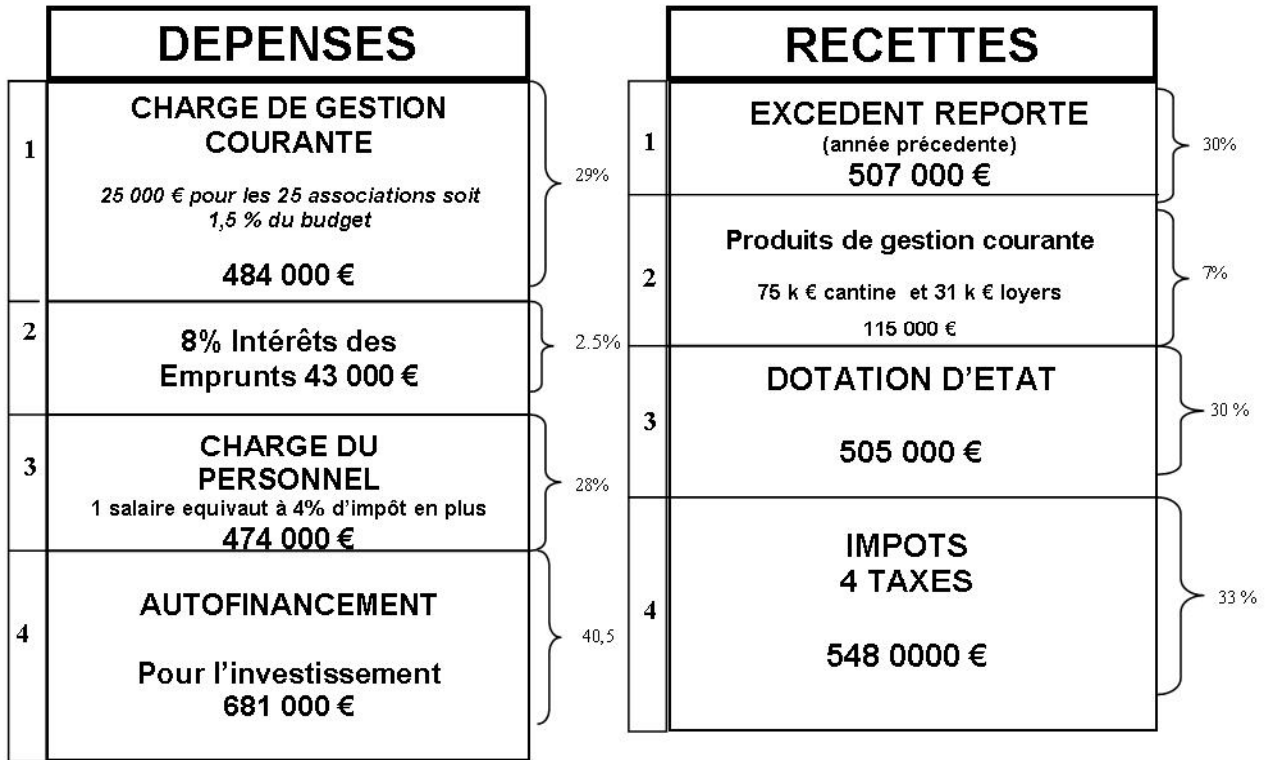
PLAN D'INVESTISSEMENT 2008

Aménagement Place de la Mairie	1 000 K€
Réhabilitation Bâtiment communal, bâche incendie et kiosque	2 000 K€
Réfection Eglise	16 K€
Entretien Voirie	246 K€
Cimetière Colombarium	8 K€
Travaux hydrauliques du vignoble	15 K€
Achat de Matériel	15 K€
Bâtiments Communaux, Extension Atelier	33 K€

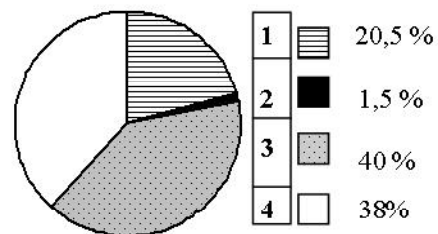
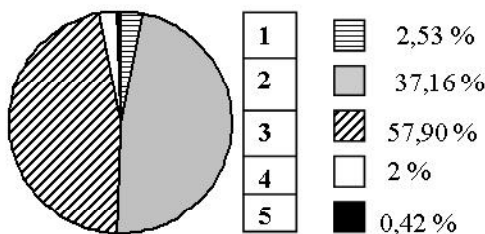
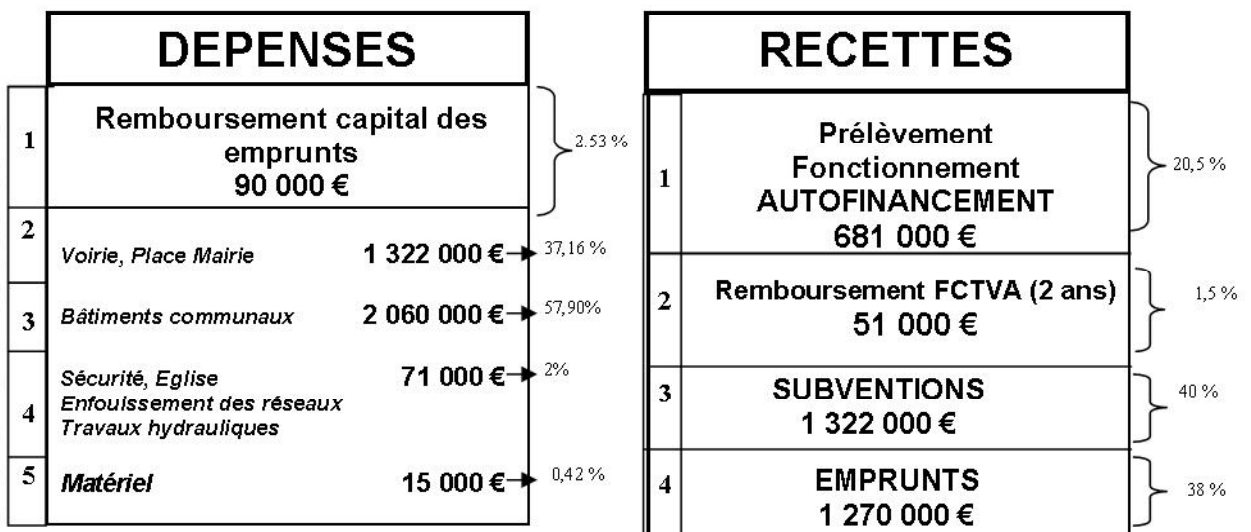
REPRESENTATION EN GRANDES MASSES DU BUDGET

Le budget primitif 2008 comporte deux sections, fonctionnement (court terme) et investissement (long terme), décomposées en dépenses et recettes.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



LES PRINCIPALES SUBVENTIONS 2008

ACTIVITES SOCIALES ET SECURITAIRES

SERVICE INCENDIE DEPARTEMENTAL	27 000 €
LES RESTOS DU CŒUR	280 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	1330 €
(SPA, ADICARE, CROIX ROUGE, SECOURS CATHOLIQUE, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ...)	

ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET D'ANIMATION

COMITÉ DES FÊTES <i>ET FEUX D'ARTIFICE</i>	5700 €
FANFARE	2750 €
FOOTBALL CLUB DE CHÉZY/CHARLY	2000 €
LES AÎNÉS DU DOLLOIR	1450 €
COMITÉ DE JUMELAGE ET GUERNOUILLE	815 €
CLUB DE LA P'TITE MAISON	400 €
TENNIS CLUB DE CHÉZY SUR MARNE	550 €
SI CHÉZY M'ÉTAIT CONTÉ	330 €
INFORMATIQUE EN OMOIS	350 €
PROTECTEURS DE POISSON	250 €
UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE CHEZY SUR MARNE (UCACM)	250 €
ANCIENS COMBATANTS PRISONNIERS DE GUERRE (ACPG)-COMBATANTS ALGERIE TUNISIE MAROC (CATM)	200 €
GYM FÉMININE	200 €
JUDO CLUB	200 €
COMPAGNIE D'ARC	200 €
CENTER' DANCE	200 €
LES PEINTRES DU DOLLOIR	300 €
ENTENTE PÉTANQUE CHEZY/AZY	250 €
LES PARAPENTISTES « POTES EN CIEL »	200 €
SBT TENNIS DE TABLE	350 €
TWIRLING BÂTON	200 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200 €

ACTIVITES SCOLAIRES

CES CHARLY (<i>FRAIS DE SCOLARITÉ DES ENFANTS DE CHÉZY</i>)	4 700 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	830 €



STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE, 2008

A la demande du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et de la Commission et du Parlement Européen, **une enquête doit avoir lieu du 13 mai au 28 juin 2008.**

L'échantillonnage de la population sera avisé par l'INSEE de Picardie du passage d'une enquêtrice, qui vous présentera une carte officielle d'enquêtrice de l'INSEE.

Cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire, et nous vous remercions d'assurer un bon accueil à la personne mandatée.

COLLECTE DES TRAITEMENTS DES DECHETS DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX (DASRI)



Ce service s'adresse aux particuliers en auto-traitement uniquement.

Que sont les déchets de soins à risques infectieux :

- Aiguilles de toutes sortes, seringues,
- Lames ou rasoirs à usage unique
- Cathéters, tubes de prélèvements,
- Ampoules coupantes
- Bandelettes, lancettes....

Les personnes concernées devront se faire connaître à la Mairie ou à la Communauté de Commune, qui leur remettra un emballage homologué d'une capacité de 2 litres maximum. Cet emballage ne pourra être conservé chez soi plus de 3 mois maximum, à l'abri de la chaleur. La mairie dressera la liste des personnes à qui l'emballage sera remis pour que la déchetterie de Charly s/ Marne, qui, sur présentation de votre justificatif d'identité, prendra en charge vos déchets de soins à risques infectieux et vous remettra un nouvel emballage.



CADASTRE

Le **plan cadastral est en ligne** sur le site www.cadastre.gouv.fr

Avec l'adresse et les références des parcelles, vous pouvez effectuer des recherches et éditer gratuitement des extraits de plans aux formats A4 ou A3.

JUSTICE



Monsieur **René BECHARD, Conciliateur de Justice**, assure les permanences au Canton de Charly, depuis le départ de M. DESCHAMPS, depuis Décembre 2007.

Pour obtenir un rendez-vous :

- Adresse : 11 rue Saint-Vaast – 02200 SOISSONS
- Tél. : 03.23.93.56.69 ou 06.84.20.55.24 (avec messagerie)
- Courriel : <bechardrene@voilà.fr>



AVOCATS

Le Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Soissons a décidé la mise en place du **Bureau des Avocats pour la Défense des Victimes**.

Sa mission porte sur l'information et l'orientation des victimes, mais aussi sur l'assistance en cas de procédure judiciaire en cours ou à venir, dans le respect des règles déontologiques, et bien entendu du choix de la victime.

Vous êtes victime, contactez le Bureau des Avocats de Soissons au **03.23.53.24.13** pour un rendez-vous de consultation chez un avocat qui vous conseillera pour garantir et défendre vos droits.

INSCRIPTION A L'ECOLE MATERNELLE

Dates :

- Lundi 26 Mai de 16h45 à 18h
- Mardi 27 mai de 16h45 à 18h
- Jeudi 29 mai de 16h45 à 18h
- Vendredi 30 mai de 16h45 à 18h



Documents à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de domicile (délivré par votre Mairie)
- Certificat d'aptitude à l'école (délivré par le MEDECIN) ou certificat de radiation pour les enfants ayant déjà été scolarisés
- Numéro de Sécurité Sociale



Pensez-y !

Horaires de la Déchetterie

LUNDI	15h00 à 17h30
MERCREDI	9h00 à 11h30
VENDREDI	14h00 à 17h30
SAMEDI	9h00 à 13h00- 14h00 à 18h
(17h30 du 1er novembre au 1er mai)	
DIMANCHE	10h00 à 12h00

Fermée les jours fériés

Ramassage textile le 1er Juin
2008 à partir de 8h30 par le
Lyon's Club.

Dépôt des sacs devant le
domicile.

DELEGATION EXTRACOMMUNALE

Marie-Christine RIBOULOT

- Présidente du Syndicat du Collège de Charly sur Marne
- Vice Présidente de la Communauté de Communes du canton de Charly chargée du personnel
- Vice Présidente du Syndicat d'Assainissement Chézy Azy Bonneil (SACAB)
- Délégué Communautaire de la Communauté de Communes de Charly à l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA)

Jean-Claude BERAUX

- Président du Syndicat d'Assainissement Chézy Azy Bonneil (SACAB)
- Vice Président de la Communauté de Communes de Charly (C4) (chargé du social)
- Vice Président de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) (Représentant du Sud de l'Aisne : 56 communes)
- Délégué Communautaire de la Communauté de Communes de Charly à l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA)

Dominique FEDERSPIEL

- Président du syndicat du réémetteur
- Président du CCAS